

# CdC du pays Beaume-Drobie

## Préambule

La loi du 6 Février 1992 dite loi Administration Territoriale de la République ATR crée les Communautés de Commune.

La Communauté de Commune d'abord nommée porte des Cévennes a été créée le 22 Décembre 1994 coexistant avec le syndicat intercommunal de Beaume et Drobie.

La Communauté de Commune devient la « Communauté de Commune du Pays Beaume et Drobie » le 15 Mai 2002.

La loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 rend obligatoire l'adhésion des Communes à une Communauté de Commune.

La Communauté de Commune est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs Communes d'un seul tenant et sans enclave. Les EPCI sont des structures administratives permettant à plusieurs Communes d'exercer des compétences en commun qui ont pour objet **d'associer des Communes au sein d'un espace de solidarité qui mutualise les moyens en vue d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.**

## 1. Le territoire, la dimension

- **19 Communes** – Beaumont, Chandelas, Dompnac, Faugères, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Ribes, Rocles, Rosières, Sablières, St André Lachamp, St Genest de Beauzon, St Mélaney, Valgorge, Vernon.
- Population : environ **9 325 habitants**
- La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales rend Le siège administratif : 134 Montée de la Castelane, 07260 Joyeuse

## 2. L'organisation et l'exécutif

La Communauté de Communes est gérée par :

- **Le Conseil communautaire** : Organe **délibératif** composé de **41 délégués** représentant les Communes membres.
- **L'exécutif : Président + 8 Vice-Présidents** : chacun avec un domaine thématique (travaux/bâtiments, développement économique, enfance/jeunesse, culture/patrimoine, tourisme/randonnée, urbanisme/agriculture/alimentation, sport/vie associative, mobilités, ordures ménagères/environnement/transition écologique).
- **Le bureau** : Composé du Président, des Vice-présidents et d'un représentant par Commune (généralement les maires). Prépare les décisions du Conseil et peut délibérer sur certains sujets.

- **Les services administratifs compte 66 salariés (27 fonctionnaires et 39 contractuels)** répartis sur 7 services et 8 bâtiments communautaires. Ils assurent la **mise en œuvre des politiques publiques intercommunales** dans les différents domaines de compétence.

### **3. Les compétences de la communauté**

Les Communes ont transféré à la Communauté de Communes un ensemble de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

#### **I. GROUPE DE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

##### **A. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- Gestion des zones d'activités artisanale, commerciale, industrielle, tertiaire et touristique : ZAE Chambon à Joyeuse, du Varlet à Lablachère, du Barrot à Rosières, du Mazel à Valgorge.
- Immobilier d'entreprise d'intérêt communautaire, achat, aménagement, construction de bâtiments professionnels : ferronnerie Joyeuse, Vivacoop Rosières, .....
- Actions à vocation agricole d'intérêt communautaire : construction bâtiments CUMA à Rocles et la cabane pastorale du Tanargue. Aménagement de zones à vocation agricole d'intérêt communautaire ; Élaboration, animation, suivi et coordination de politiques territoriales de l'agriculture et de l'alimentation : PAiT, Foncière agricole ...
- Soutien aux filières économiques locales d'intérêt communautaire. Soutien aux activités artisanales et commerciales avec point de vente : aide directe aux entreprises dans le cadre d'une convention avec le conseil régional.
- Développement des métiers d'art Gestion et animation du pôle d'innovation des métiers d'art POLINO. Aménagement et gestion d'une pépinière d'entreprises et d'une boutique de vente collective à Joyeuse. Aménagement et gestion d'un FABLAB à Joyeuse
- Soutien aux acteurs et actions supra communautaire a vocation économique. Participation au financement du fonctionnement des structures associatives emploi, formation création d'activités, insertion : Mission locale, AMSUD, .... Soutien à l'organisation d'événements supra communautaire sur l'emploi : salon de l'emploi ...
- Promotion du tourisme. Création d'un office de tourisme, information en direction des touristes et des professionnels Développement du projet territoire de pleine nature. Mise en réseau formation et animation de prestataires touristiques. Montage commercialisation de produits touristiques. Projet col du Meyrand Loubaresse.

##### **B. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

- Développement de la randonnée, création gestion : aménagement, entretien balisage, signalétique, mobilier. Valorisation et promotion des sentiers inscrits eu PDIPR de l'Ardèche (Topoguides, Fête de la rando.... Définition et mise en œuvre d'un schéma de randonnée pays Beaume Drobie, Pédestre, VTT et Trail avec les acteurs locaux
- Participation à des dispositifs supra-communautaires (ex : PNR)
- Urbanisme : PLUi, SCOT
- Communication électronique : Développement de la fibre
- GEMAPI Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Compétence confiée à L'EPTB

- SAGE Suivi de la gestion des eaux
- Gens du voyage Aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Les déchets – Collecte des déchets ménagers et assimilés

## **II. GROUPE DE COMPÉTENCES OPTIONNELLES**

### **A. HABITAT**

Mise en place et animation d'opération de réhabilitations du parc de logements privés (OPAH...)

### **B. CONSTRUCTION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

- Salle multi-sports intercommunale
- Piscine « la perle d'eau »
- Transport des élèves des écoles élémentaires vers la piscine

### **C. ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

- L'enfance et la jeunesse : Le RPE, crèches, centre de loisirs
- Contrat Territorial Global (CTG)
- L'accompagnement des acteurs du soutien à la parentalité L'ilot z'enfants, Centre social.

### **D. DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

- La lecture publique avec le réseau de médiathèques gestion de 11 bibliothèques
- La politique culturelle : soutien aux acteurs culturels, contrat territorial d'éducation culturelle et artistique soutien et organisation de manifestations culturelles.
- Aménagement et gestion du musée de la châtaigne castanéa. Participation à Ardèche terre de dolmens, réalisation d'inventaires patrimoniaux.

## **III. GROUPE DE COMPÉTENCES FACULTATIVES**

### **A. SERVICES A LA POPULATION**

- « France services » à Joyeuse et Valgorge.
- Convention d'aide à la reprographie.
- Financement du centre d'incendie à Lablachère

### **B. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Les énergies renouvelables Panneau photovoltaïque bâtiments. TEPOS.
- Le SPANC sur 14 Communes
- Biodiversité Gestion et animation des sites ENS et Natura 2000 Beaume et Drobie
- Mise en place d'un service public d'économie d'eau domestique SPEED

## D. MOBILITÉ

- Les voies douces ( Joyeuse Lablachère).
- Création gestion et financement de service mobilité d'intérêt communautaire.
- Gestion d'une flotte de vélos électriques
- Gestion et location d'une flotte de véhicules à moteur

## 4. LES COMMISSIONS

Trois commissions internes à la Communauté sont obligatoires

- **Commission d'appel d'offres (CAO)** – Le Président + 6 titulaires, 5 suppléants
- **Commission locale d'évaluation des charges transférés (CLECT)** : Avec leurs compétences, les communes transfèrent à l'intercommunalité les dépenses (charges) qui y sont liées. Afin de garantir une répartition financière équitable - 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant par commune.
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

Des élus du Conseil Communautaire siègent aussi dans 2 conseils consultatifs créés au sein de la collectivité. - Conseil d'exploitation de la régie ordures ménagères :

- **Conseil d'exploitation de la régie ordures ménagères** (moitié élus moitié usagers)
- **Conseil d'exploitation du SPANC** (moitié élus, moitié usagers)

Le Conseil Communautaire peut aussi constituer **des commissions de travail** sur tout sujet, à tout moment durant le mandat.

A ce jour la communauté compte **les commissions** suivantes :

- Enfance jeunesse,
- Culture
- PLUI
- Finances
- Développement économique
- Agriculture
- Travaux
- Musée
- Randonnée
- Gymnase
- Transition écologique

**Plusieurs comités de pilotage - COPIL** - permettent aux élus concernés de suivre les projets suivants :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Pôle d'Innovation des Métiers d'Arts
- Maisons de Services Au Public (Valgorge / Joyeuse)
- Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- Village vivant (Joyeuse)

- Territoires à Énergie Positive (TEPOS)
- Schéma de développement du vélo du Sud Ardèche
- Valorisation des Dolmens du Sud Ardèche
- Programme alimentaire inter territorial
- Territoire pleine nature

### **Comité Social territorial CST**

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences. La communauté ayant plus de 50 salariés un CST a été constitué, il est composé de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élus dont le Président et 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les agents et le responsable des ressources humaines

## **5. LE BUDGET**

### **Il est composé :**

- **Du budget général** > 8 millions € (5,61 millions de fonctionnement + 2,36 millions d'investissement)
- **De budgets annexes** : Toitures Photovoltaïques (62 800 €), Ateliers Économiques (1 million €), ZAE -Zone d'Activités Économique (226 000 €), SPANC (91 000 €, Déchets Ménagers (2 millions €)

**L'ensemble des budgets consolidés représentent un total de 11,3 Millions d'euros**

### **Répartition des dépenses :**

19 % collecter et trier les déchets  
 18 % enfance et jeunesse  
 16 % fonctionnement personnel administratif adhésion aux structures extérieures  
 12 % soutenir la pratique du sport gymnase  
 10 % développer l'activité économique  
 7 % développer le tourisme  
 6 % reversé aux Communes  
 6 % développement durable tempos, Spanc, biodiversité ...  
 4 % culture bibliothèques et action culturelle  
 2 % améliorer le cadre de vie : PLUI, habitat, fibre optique, « France Services » ...

## Répartition des recettes :

- 20,5 % Ressources fiscales, taxe foncière & de séjour, contribution foncières des entreprises...
- 17 % Redevance de la collecte des déchets
- 16 % Dotations et subventions de l'état
- 13 % Participation à l'enfance et la jeunesse CAF, MSA, autres
- 13 % Subventions leader Europe, région, département, autres CdC, Communes ...
- 12 % Excédents reportés
- 3 % Produits de gestion courante locations, photovoltaïque, mise à disposition d'agents
- 2 % Vente de terrains zone d'activité
- 1,5 % Produits des emprunts pour l'investissement

## Quelques éléments d'analyse du budget sur les 5 dernières années :

	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de l'exercice	<b>234 544 €</b>	<b>133 677 €</b>	<b>-212 35 €</b>	<b>188 974 €</b>	<b>296 601 €</b>
Excédent cumulé	<b>2 090 601 €</b>	<b>1 820 420 €</b>	<b>1 213 214 €</b>	<b>1 049 246 €</b>	<b>1 357 794 €</b>
CAF brute	<b>428 332 €</b>	<b>297 102 €</b>	<b>85 460 €</b>	<b>321 742 €</b>	<b>472 675 €</b>
CAF nette	<b>312 322€</b>	<b>195 852 €</b>	<b>- 45 790 €</b>	<b>205 492 €</b>	<b>370 655 €</b>
Encours de dette	<b>2 542 500 €</b>	<b>2 441 450 €</b>	<b>2 654 317 €</b>	<b>2 538 067 €</b>	<b>3 236 047 €</b>
Annuité de dette	<b>132 668 €</b>	<b>132 668 €</b>	<b>132 668 €</b>	<b>132 668 €</b>	<b>1 35 842 €</b>
Capacité de désendettement en combien d'années	<b>5,95</b>	<b>8,22</b>	<b>31,06</b>	<b>7,89</b>	<b>6,85</b>

## 6. Les actions intercommunautaires

Au cours du mandat la Communauté de Commune a développé plusieurs projets en partenariat avec les Communautés de Commune voisines :

Le TEPOS (Territoire à énergie positive) et le PAIT (programma alimentaire inter territorial) avec la com com des vans et gorges de l'Ardèche

Le contrat local de santé (CLS) avec la comcom des Vans.

Le contrat local social avec la comcom des Vans.

Le projet terre des dolmens avec comcom des vans et des Gorges de l'Ardèche.

Le soutien au Polinno Comcom Gorges de l'Ardèche, des vans et Cèze Cévennes.

La SPL Cévennes d'Ardèche, office du tourisme les Vans et Beaume Drobie

## 7. DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

La Communauté de Communes est membre de nombreuses structures intercommunales ou associations au sein desquelles il y a lieu de désigner des délégués pour la représenter.

### 1 Les structures intercommunales

#### **Syndicat intercommunal de collecte et traitement des déchets ménagers - SICTOBA**

Il assure le traitement des ordures ménagères pour 4 Communautés de Communes  
La Communauté de Communes y est représenté par **8 délégués titulaires et 8 suppléants** parmi les conseillers communautaires

#### **NUMERIAN Syndicat mixte des inforoutes**

Aide les collectivités à utiliser les technologies de l'information et la communication

**1 Titulaire et 1 suppléant** parmi les conseillers communautaires

#### **Syndicat mixte de l'Ardèche méridionale SYMPAM**

Gère le schéma de cohésion territoriale SCOT **4 titulaires et 4 Suppléants** parmi les conseillers communautaires

#### **Syndicat de développement d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche SDEA**

Entreprendre toutes opérations concernant l'aménagement du territoire

**1 titulaire et 1 suppléant** parmi les conseillers communautaires

#### **Parc naturel régional des monts d'Ardèche PNR**

Protéger le patrimoine naturel et architectural sur le territoire du parc

**2 Délégués et 2 suppléantes pour la Communauté de Communes** parmi les conseillers communautaires

**1 délégué et 1 suppléant pour chaque Commune** dans le territoire du parc.

#### **Syndicat mixte de l'Ardèche méridionale SMAM**

Gestion de la piscine perle d'eau

**22 titulaires et 22 suppléants élus communaux et conseillers communautaires**

Transport des élèves **1 titulaire et 1 suppléant** de la Communauté de Communes

#### **Établissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche EPTB**

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

**3 Délégués et 3 suppléants** du conseil communautaire

#### **Ardèche Drome Numérique ADN**

Déploiement et exploitation de la fibre

**1 titulaire et 1 suppléant** du conseil communautaire

### **Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche SEBA**

Adhésion pour la compétence facultative Spanc pour 5 communes

**2 délégués et 2 suppléants** du conseil communautaire

### **Energie et Territoire (ex SDE07)**

Adhésion pour la compétence maîtrise des énergies et conseil en énergie partagé.

**1 titulaire et 1 suppléant** conseiller communautaire

## **2 Les structures publiques**

### **Société publique locale des Cévennes d'Ardèche SPL**

Gère les offices de tourisme des territoires des Vans et Beaume Drobie

Conseil d'administration composé de 6 élus communautaire le président est membre de droit

#### **- Conseil d'administration du collège de la Beaume à Joyeuse**

**1 titulaire 1 suppléant** du conseil communautaire

#### **- Conseil de surveillance de l'hôpital des Cévennes d'Ardèche**

**1 titulaire 1 suppléant** du conseil communautaire

#### **- L'Agence France Locale AFL**

Établissement de crédit pour les collectivités

**1 titulaire et 1 suppléant** du conseil communautaire

## **3. Les structures associatives Adhésion**

#### **- Mission locale de l'Ardèche Méridionale MLAM**

Accueil pour l'emploi et la formation des 16 / 25 ans.

**3 délégués** du conseil communautaire

#### **Association montagne emploi Sud AMSUD**

Soutenir et renforcer l'activité économique du territoire

**1 délégué titulaire** du conseil communautaire

#### **Conseil d'architecture et de l'environnement de l'Ardèche CAUE07**

Aide les maîtres d'ouvrage et encourage à la qualité architecturale et environnementale

**1 titulaire** du conseil communautaire

#### **Association départementale des Communes forestières de l'Ardèche ADCFA**

~~Regroupement des propriétaires forestiers mission d'étude d'info de formation sur la forêt.  
1 titulaire 1 suppléant du conseil communautaire~~

**Agence locale pour l'énergie climat ALEC 07**

Accompagne à la maîtrise d'énergies et aux énergies renouvelables  
**1 délégué** du conseil communautaire

**Assemblée des Communautés de France ADCF**

Regroupe les comcom

**Association des maires et présidents des com com AMF07**

**Villes et métiers d'art**